

Privas le 17 Février 2021

L'INSTITUTION DEPARTEMENTALE SUR UN CHEMIN CAILLOUTEUX ???

Chères, chers collègues,

La collectivité serait-elle sur le point de mettre en place des dispositifs de fonctionnement à l'insu des agents et non évoqués avec les organisations syndicales ?

Depuis pas mal de temps nous constatons au travers de vos retours de communications qu'entre les discours de l'exécutif départemental et l'application des décisions sur le terrain, il y a des écarts de comportement, que ce soit pour la gestion de la crise sanitaire ou pour le management du personnel. Aucune Direction Générale Adjointe n'est épargnée...La situation sanitaire ferait-elle perdre le sens des valeurs humaines dans la maison Départementale ?
Si les sujets ne manquent pas, nous aborderons aujourd'hui les deux suivants.

GPS : Garantir le Pistage des Salariés !

Ce dispositif, susceptible d'être étendu à toute la flotte des véhicules de l'administration doit être abordé de manière globale, mais à ce jour seuls les personnels des routes sont concernés car il n'a échappé à personne, que la collectivité a mis en place pour cette saison un système de pistage GPS dans ses véhicules de la DRM, afin, selon les dires, de pouvoir mieux gérer la VH (veille hivernale) pour les usagers (suivie du traitement des routes, vérification du déplacement de l'agent ...). Au demeurant geste noble, mais malheureusement c'est sans compter sur l'appétit vorace de certains encadrants pour un contrôle total et absolu sur les agents. Suite à la saisie de notre syndicat par de nombreux agents sur les conditions de pistage et la pression constante exercée par certains, nous nous sommes penchés sur la question et des pratiques se sont révélées telles que :

- Suivie GPS en continu pour surveiller les agents à toute heure ! (Même des week-ends).
- Pistage en temps réel avec appel à la clé pour connaître les raisons d'une absence de localisation dès lors que l'agent n'est pas visible sur le GPS (et oui en Ardèche il y a encore des zones blanches)
- Etc....

Tout cela bien sûr, hors VH.

En cette période difficile de crise du virus « SARS-COV-2 » où il est demandé à chacun de s'adapter au mieux pour tenir le cap, certains n'hésitent pas à rajouter du stress aux agents (méthode d'un autre temps) par un contrôle continu et notre syndicat s'interroge sur la quantité de travail de quelques encadrants si ceux-ci ont tant de temps à consacrer à une surveillance en temps réel des agents.

- Le dossier GPS n'a pas été présenté en CT et donc débattu avec les organisations syndicales, ce qui peut expliquer une certaine liberté pour l'utilisation abusive par des encadrants.
- Encore une fois un outil destiné à la sécurité et à l'aide dans le suivi de déplacement est détourné de son utilisation de base pour en faire un levier de contrôle et de rendement.
- Aucune information concernant les personnels qui analysent et stockent les données GPS ainsi que l'utilisation qui en est faite (qui regarde, quand, pourquoi...?).
- RPS (risques psychosociaux) renforcé par la pression constante exercée.

Pour ces raisons **FO** demande à ce que les GPS soient désactivés, en attente d'un passage en Comité Technique, afin de pouvoir mettre en place des règles d'utilisation et de vérification claires, objectives.

En effet pour **FO** il n'est acceptable que son usage soit détourné à des fins non louables.

Autre idée de la collectivité lâchée du bout des lèvres, au cours d'une session de travail. « Quelles sont les tâches faisables à 1 agent sur les routes !!! », évocation vite atténuée par le rappel des actions coup de poing du passé sur ce dossier. Mais la vigilance s'impose...

Situation sanitaire et condition de travail.

Si l'exécutif n'a d'autres choix que de faire appliquer les dispositions gouvernementales en matière de gestes barrières et de protection des salariés, nous devons admettre que tout est à interprétation et qu'il est de plus en plus compliqué d'occuper son poste de travail dans un climat anxigène qui dure depuis un an.

Lorsqu'il y a un cas de covid19 déclaré sur sites, et que l'agent est venu travailler pour des motifs divers, variés et crée des cas contacts, on peut toujours s'interroger sur qui porte la responsabilité civile et pénale dans une telle situation, mais surtout morale !!!

Là aussi, suite aux dernières interrogations qui nous sont parvenues, nous demandons à la Direction Générale d'étudier en détails les dernières préconisations annoncées par le gouvernement en ce qui concerne le télétravail, les réunions...

Un point est d'ailleurs prévu avec les secrétaires de CHSCT lundi matin sur ces questions.

Prenez soin de vous pour protéger votre entourage.

SAVOIR ET COMPRENDRE, NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS.

L'équipe FORCE OUVRIERE